

Communiqué de presse

Besançon, 19 mai 2020

Reprise d'activité : la CCI du Doubs dresse une liste des fournisseurs locaux pour soutenir les entreprises dans leurs prises de commande de matériel de protection.

Des besoins exprimés par les entreprises locales

Suite à l'enquête qu'elle a menée auprès de ses entreprises ressortissantes pour identifier leurs besoins en équipements et produits de protection individuelle et collective, la **CCI du Doubs** a établi et adressé à toutes les entreprises du territoire, le 11 mai dernier, **une liste de fournisseurs** et de **fabricants de référence**. Ce recensement a été effectué principalement auprès des entreprises du territoire, mais pour certaines régionales voire nationales, **en capacité de fournir de gros volumes tout en acceptant d'honorer des commandes de petites quantités**.

L'objectif est de **transmettre une liste fiable** d'entreprises avec des contacts clairement identifiés afin de **faciliter les consultations et favoriser les prises de commandes directes**. Il s'est avéré que depuis l'envoi de cette première liste de nouveaux fournisseurs et fabricants se sont manifestés en souhaitant faire connaître leurs offres ou leurs services. La CCI du Doubs s'est rapprochée d'eux et après vérification du sérieux de leur démarche, ces entreprises ont été intégrées dans ce tableau de fournisseurs de référence. Cette liste non exhaustive est disponible sur le site internet de la CCI du Doubs : www.doubs.cci.fr et est **actualisée et complétée régulièrement**.

Sur les **78 entreprises** présentement répertoriés, **57 sont issues du département du Doubs**, soit près de 73 %.

Vous fournissez du matériel, produits ou équipements de protection ? Contactez votre CCI

Afin de promouvoir prioritairement les entreprises locales et permettre ainsi de créer une liste de fournisseurs la plus complète possible, la CCI du Doubs incite les entreprises qui sont en mesure de produire rapidement ces divers équipements à **s'identifier comme fournisseur local**.

Informations pratiques

Vous avez une question sur la reprise de votre activité ou vous souhaitez vous identifier comme fournisseur local ?

Pierre Lacanal : Mail : solution.appro@doubs.cci.fr - Téléphone : 06 83 50 02 18